

## Communication sur la disposition d'actions propres

**Bruxelles, le 2 août 2021, 17h30 CEST** – Titan Cement International SA (Euronext Bruxelles, ATHEX et Euronext Paris, TITC), conformément à l'article 8:6 de l'arrêté royal du 30 avril 2019 portant exécution du Code belge des sociétés et associations, annonce la vente par sa société filiale, la S.A. CEMENTS TITAN (« TITAN S.A. ») de 590 actions de Titan Cement International SA (« TCI ») à deux (2) employés du Groupe TITAN, dans le cadre des plans d'options sur actions qui sont en vigueur.

Les actions de la TCI mentionnées ci-dessus ont été vendues le 30 juillet 2021 par TITAN S.A., via des transactions de gré à gré, au prix d'exercice de 10€ par action (5.900 € au total).

À la suite des transactions susmentionnées, TITAN S.A. possède 985.705 actions qui représentent 1,26% des droits de vote de TCI.

— Le présent communiqué est consultable sur le site web de Titan Cement International SA via ce lien: <https://ir.titan-cement.com/en/regulatory-stock-exchange-announcements>

— Personne de contact: Afroditi Sylla, Relations Investisseurs, +30 210 2591 257

### **A propos de Titan Cement International SA**

Titan Cement International, société mère du Groupe TITAN, est un producteur multirégional de ciment et de matériaux de construction. Les activités commerciales recouvrent la production, le transport et la distribution de ciment, de béton, de granulats, de cendres volantes, de mortiers et d'autres matériaux de construction. Le Groupe emploie environ 5 500 personnes et est présent dans 15 pays, exploitant des cimenteries dans 10 d'entre eux : États-Unis, Grèce, Albanie, Bulgarie, Macédoine du Nord, Kosovo, Serbie, Egypte, Turquie et Brésil. Tout au long de son histoire, le groupe a aspiré à servir les besoins de la société, tout en contribuant à une croissance durable, responsable et intègre.